

1632_793bis.jpg

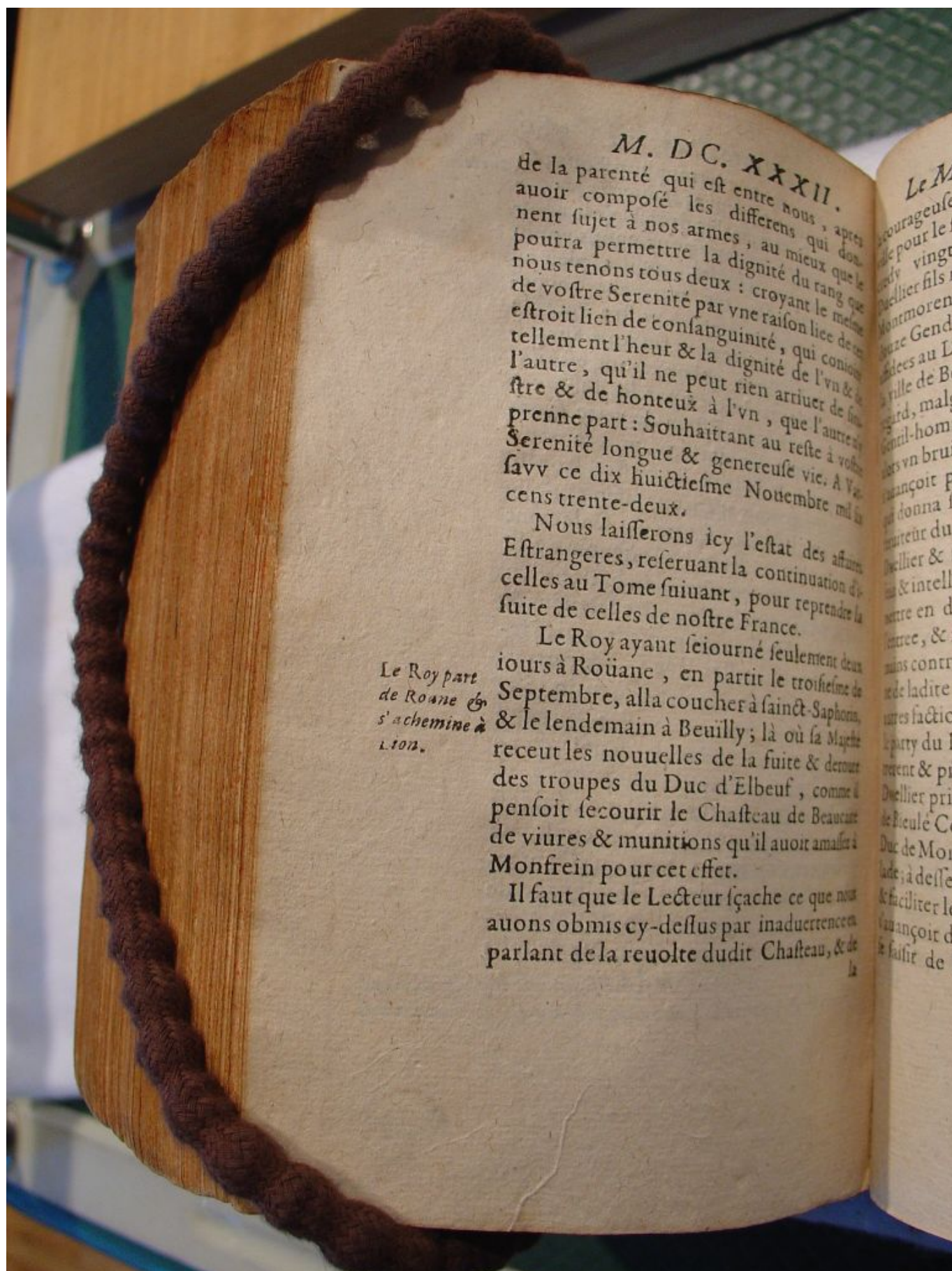


M. DC. XXXII.

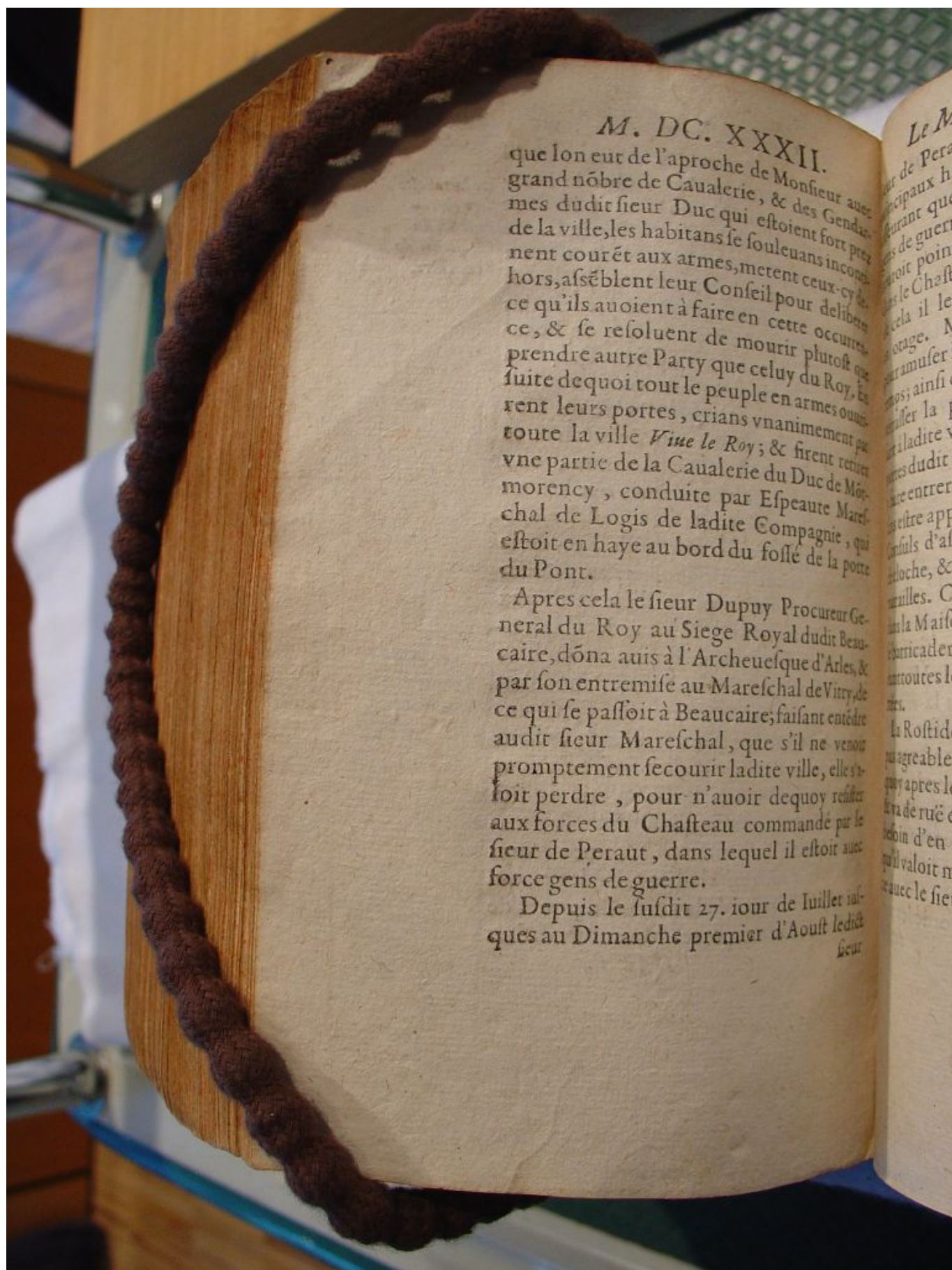
quetades de part & d'autre. Ce qui obligea le sieur de la Roche à reuoir la place d'armes, encourager les habitans, visiter les Corps de garde, & donner ordre au reste du Corps de la ville.

Alors quelques Capitaines du Regiment d'Aiguebonne se presenterent à la porte de Cadenet, qui desiroient entrer pour parler aux Consuls. Aquoy s'opposa le Capitaine la Rostide, & leur refusa l'entree. Le sieur de la Roche en ayant esté aduertý s'y achemina aussitost pour leur faire ouurir la porte. Ce qui fut fait, contre l'avis dudit Capitaine, par les habitans qui estoient tous en armes, crians *Vive le Roy*: Et le dit sieur de la Roche s'auançant en mesme temps fit entrer lesdits Capitaines, avec lesquels il conféra de l'ordre que lon deuoit tenir pour faire entrer leur Regiment par la porte du Pör, par où lon vouloit qu'ils entrassent. Lesdits Capitaines ne manquerent pas de s'y acheminer & de se rendre à ladite porte avec leur Regiment. Mais la malice du Capitaine la Rostide dilayât & refusant de la leur ouurir, pour des raisons friuoles qu'il alleguait, pensa les perdre tous; d'autant que la Cavalerie de Monsieur suruenant là dessus les eust taillez & mis en pieces, s'ils ne fussent promptement descendus dans le fossé. De quoy les habitans de la ville se fascherent & murinerent

1632_789bis.jpg



1632_790bis.jpg



M. DC. XXXII.
 que lon eut de l'aprophe de Monsieur avec
 grand nôbre de Caualerie, & des Gendar-
 mes dudit sieur Duc qui estoient fort prez
 de la ville, les habitans se souleuans incont-
 nent courét aux armes, metent ceux-cy de-
 hors, asséblent leur Conseil pour delibera-
 ce qu'ils auoient à faire en cette occurren-
 ce, & se resoluent de mourir plustost que
 prendre autre Party que celuy du Roy, En-
 suite de quoi tout le peuple en armes ouu-
 rent leurs portes, crians vnanimement par
 toute la ville *Vive le Roy*; & firent retirer
 vne partie de la Caualerie du Duc de Mor-
 morency, conduite par Espeaute Mare-
 chal de Logis de ladite Compagnie, qui
 estoit en haye au bord du fossé de la porte
 du Pont.

Après cela le sieur Dupuy Procureur Ge-
 neral du Roy au Siege Royal dudit Beau-
 caire, dōna auis à l'Archeuesque d'Arles, &
 par son entremise au Marechal de Vitry, de
 ce qui se passoit à Beaucaire; faisant entēdre
 audit sieur Marechal, que s'il ne venoit
 promptement secourir ladite ville, elle s'a-
 loit perdre, pour n'auoir dequoy resister
 aux forces du Chasteau commandé par le
 sieur de Peraut, dans lequel il estoit avec
 force gens de guerre.

Depuis le susdit 27. iour de Iuillet ius-
 ques au Dimanche premier d'Aoust ledit
 sieur

1632_792bis.jpg



M. DC. XXXII.

de Beaucaire: lesquels se faisoient des Barri-
cades qui estoient déjà faites prez le Chasteau,
& s'y mirent en garde; les habitans cepen-
dant continuans toute la nuit à se barrea-
der.

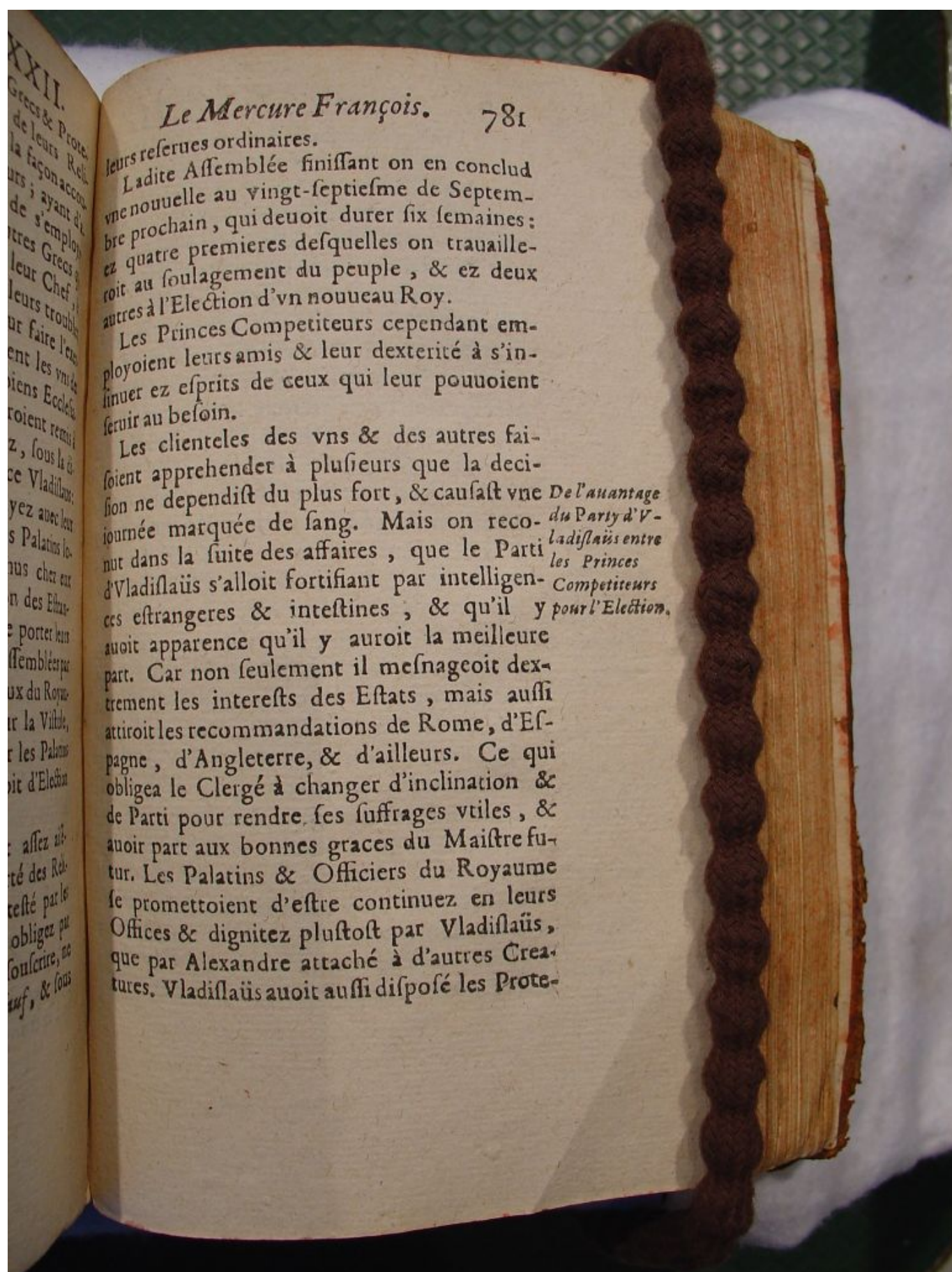
Le lendemain Lundy 2. iour d'Aoust, en-
viron les huit heures du matin, la Caual-
erie de Monsieur frere du Roy parut au pla-
terroir de Beaucaire; partie de laquelle de-
meura dans ledit terroir, & l'autre entra du
costé du Pré par la fausse porte dans le Cha-
steau. Ce qui donna vne grande alarme aux
habitans de la ville, lesquels au son du tocs-
sin se mirent tous en deuoir de se bien de-
fendre.

Sur les onze heures Monsieur entra dans
ledit Chasteau accompagné de quatre à cinq
cens Gentilshommes ou Polaqués, qui
apres son diner commanda que lon eust
à se mettre en ordre, le coutelas en vne
main, & le pistolet en l'autre, pour don-
ner & emporter de haute lute la ville,
& de mettre à feu & à sang tout ce qui
s'opposeroit ou se rencontreroit, sans epa-
gner mesme le sexe. Aussitost dit aussitost
fait. Tous furent rangez & mis en ordre,
sous le commandement du Duc de Mon-
morency & du Duc d'Elbeuf, prests à don-
ner, ayans la chemise hors des chausses pour
signal & pour se recognoistre les vns les
autres. Il arriua que lesdits seigneurs entre-

1632_780.jpg



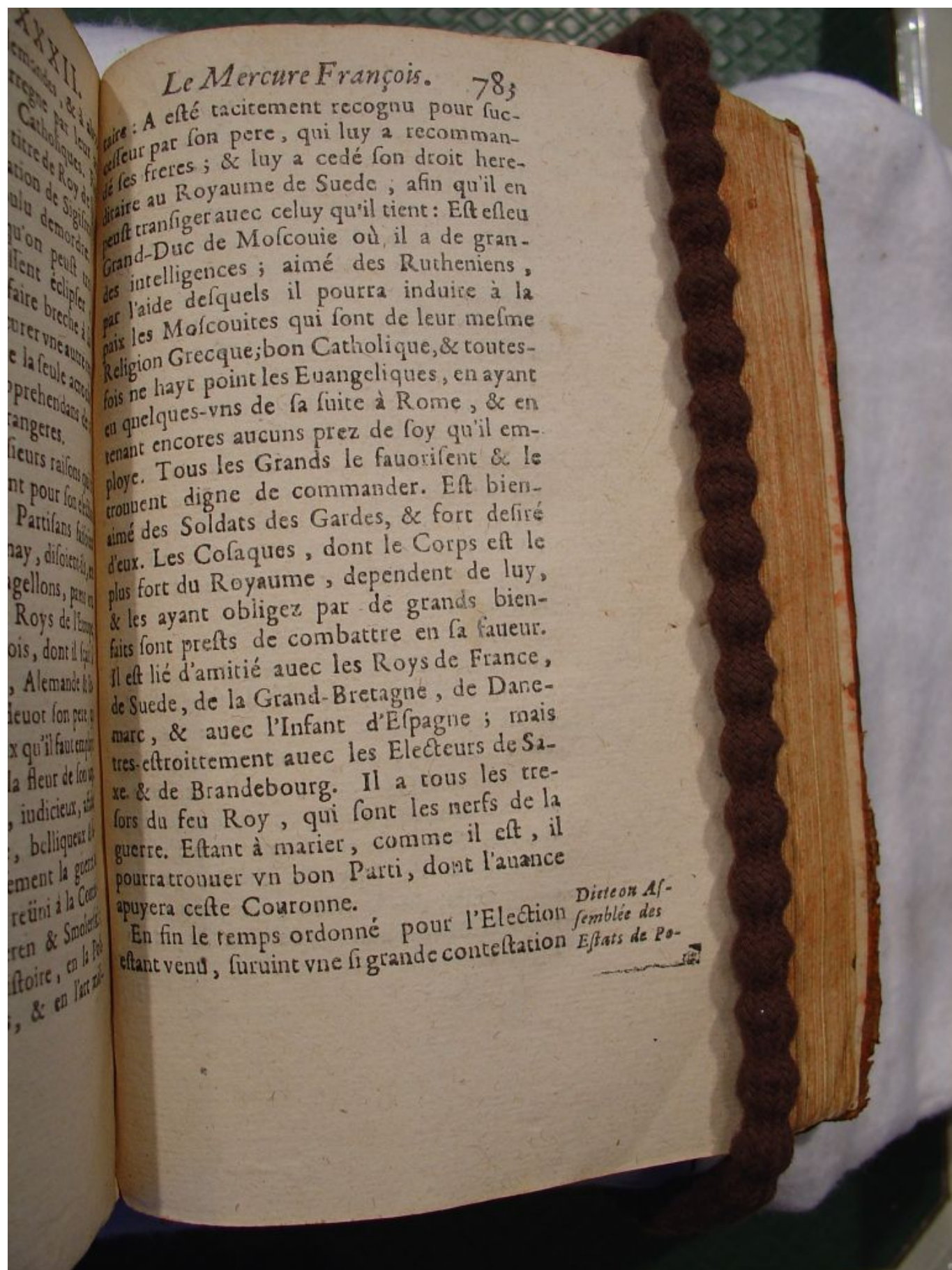
1632_781.jpg



1632_782.jpg



1632_783.jpg



Le Mercure François. 783

A esté tacitement reconnu pour successeur par son pere, qui luy a recomman-
 dé ses freres ; & luy a cedé son droit here-
 ditaire au Royaume de Suede ; afin qu'il en
 peust transiger avec celuy qu'il tient : Est esleu
 Grand-Duc de Moscouie où il a de gran-
 des intelligences ; aimé des Rutheniens ,
 par l'aide desquels il pourra induire à la
 paix les Moscouites qui sont de leur mesme
 Religion Grecque ; bon Catholique, & toutes-
 fois ne hayt point les Euangeliques, en ayant
 en quelques-vns de sa suite à Rome, & en
 tenant encores aucuns prez de soy qu'il em-
 ploye. Tous les Grands le fauorisent & le
 trouvent digne de commander. Est bien-
 aimé des Soldats des Gardes, & fort desiré
 d'eux. Les Cosaques, dont le Corps est le
 plus fort du Royaume, dependent de luy,
 & les ayant obligez par de grands bien-
 faits sont prests de combattre en sa faueur.
 Il est lié d'amitié avec les Roys de France,
 de Suede, de la Grand-Bretagne, de Dane-
 marc, & avec l'Infant d'Espagne ; mais
 tres-estroitement avec les Electeurs de Sa-
 xe. & de Brandebourg. Il a tous les tre-
 sors du feu Roy, qui sont les nerfs de la
 guerre. Estant à marier, comme il est, il
 pourratrouver vn bon Parti, dont l'auance
 apuyera ceste Couronne.

En fin le temps ordonné pour l'Election
 estant venu, suruint vne si grande contestation

*Dieu ou As-
 semblée des
 Estats de Po-*

1632_784.jpg



1632_785.jpg

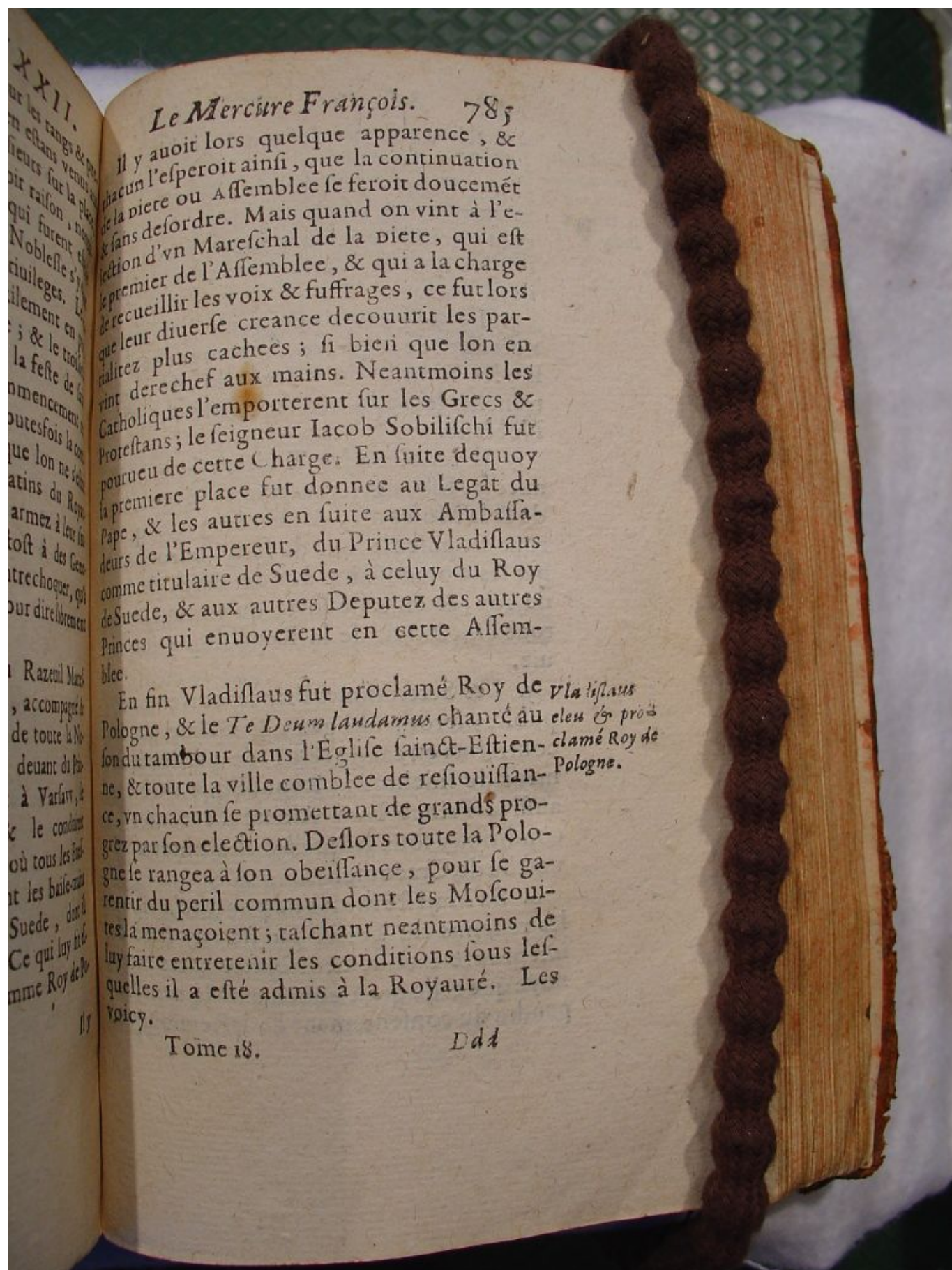


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan